

N°801

29 Avril 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Un muguet coquelicot !

Alors que le prisme déformant des médias voudrait nous faire croire que le mouvement social se résume désormais aux samedis après-midi plus grenade que cerise, des luttes se renforcent aussi dans les entreprises et administrations : grèves aux urgences pour dénoncer le manque de moyens humains et les conditions dans lesquelles le service public de la santé est rendu, la réforme de la fonction publique contre laquelle un front unitaire propose de faire du jeudi 9 mai, une puissante journée d'action pour exprimer les propositions alternatives à la casse programmée du statut des personnels publics. Résumer ce processus à une addition de mécontentements pour viser la convergence des luttes, sans prise en compte des spécificités, risquerait d'affaiblir la nécessaire construction du rapport de forces.

Or, c'est ce rapport de forces que l'Ugict-CGT avec d'autres organisations de cadres avait contribué à créer, et qui a permis de gagner un vote du parlement européen le 16 avril dernier en faveur d'une directive concernant les lanceurs d'alerte. Ce sujet est emblématique de la place spécifique des cadres au moment où s'installe un débat sur l'allongement du temps de travail, où s'annoncent des réformes régressives sur l'assurance chômage et les retraites et où le MEDEF « joue la montre » au sujet de la nécessaire négociation interprofessionnelle sur le statut de l'encadrement. Or le temps presse puisque certaines de nos entreprises à l'instar de La Poste sont dans les starting-blocks !

A n'en pas douter, l'urgence est à la visibilité de nos revendications spécifiques sur l'ensemble des initiatives qui jalonnent ce printemps et à l'évidence, ce 1^{er} mai constitue le prochain rendez-vous.



Branche Poste

Le retour !

La part variable arrive à la Poste, cette prime qui divise tant les collègues est attribuée sans aucune transparence ni visibilité.

Ainsi, dans un même service et sur la même fonction, elle peut aller du simple au double sans que l'on sache pourquoi.

Les cadres devraient avoir un entretien sincère, objectif et loyal avec leur N+1 pour l'attribution des parts variables qui doivent reposer sur des critères objectifs et connus de tous.

Elle ne doit pas être le fait du prince et attribuée à la discrétion de la direction comme cela est répondu lors des requêtes !

La CGT et son Union Fédérale des Cadres revendiquent que ces primes soient égales selon la fonction occupée et intégrées au salaire contribuant ainsi à élever le niveau des prestations sociales dont les retraites.

Avec Matisse, on lâche les fauves

Le 21 mars dernier, la direction de La Poste a présenté son programme comme « une évolution positive pour gagner en efficacité opérationnelle et automatiser des opérations sans valeur ajoutée ». Une façon de faire baisser la masse salariale sous couvert d'amélioration technique : 71 emplois en moins à la filière SRB de la Direction des Paiements.

Dans la ligne de mire : externalisation des chèques vers Docapost, lettres de crédit, clôtures de compte petit montant, virements spécifiques, outil de Saisie Attribution, LAVI... Matisse, plateforme de Système d'Information en partenariat avec la Société Générale, sera mis en place dans les centres financiers, à marche forcée, au rythme des « départs naturels » mais surtout au mépris de la reconnaissance des personnels.

Branche Télécoms

On n'oublie rien !

Le procès de France Télécom et de 7 anciens dirigeants, dont l'ancien PDG pour harcèlement institutionnalisé, se tiendra en mai 2019, presque dix ans après l'ouverture de l'instruction.

Beaucoup de victimes ont quitté l'entreprise, si certaines ont tourné la page, d'autres ont vu leur vie basculer, sans pouvoir se reconstruire. La direction de France Télécom/Orange n'a jamais voulu ouvrir de négociations sur les réparations individuelles ou collectives, niant tout préjudice. Souhaitons une condamnation exemplaire, pour que les dirigeants d'entreprises tentés par ces méthodes y réfléchissent à deux fois.

Une telle crise peut se produire ailleurs voire se reproduire, tant la financiarisation des entreprises pousse leurs dirigeants à accroître sans cesse la rentabilité à court terme et la productivité que les salariés paient au prix fort.

SFR, à vous de choisir !

Les élections professionnelles auront lieu du 11 au 13 juin à SFR pour la nouvelle instance, le Comité Social Économique (CSE), fusion des anciennes IRP (CCE, CE, DOP, CHSCT), et mis en place suite à la loi Travail et aux ordonnances Macron que la CGT a combattues.

La CGT a obtenu, lors des négociations, la mise en place de représentant.e.s de proximité. La CGT et ses représentant.e.s se battent dans l'intérêt des salarié.e.s, pour leurs conditions de travail, contre toutes les formes de discriminations, les injustices et les abus, et pour l'égalité et le progrès social pour toutes et tous.

La conquête de nouveaux droits passe par une CGT forte et puissante, ne laissez pas les autres décider pour vous, soyez candidates et candidats sur les listes CGT !



Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

FLASH CADRES

Échos

Oui à la liberté de manifester

La liberté de manifester son opinion en public et collectivement disparaît au profit de ce que le pouvoir en place tolère. C'est en substance ce que la loi « anti casseurs » préconise.

Rejetée en partie par le Sénat, elle laisse toutefois libre cours à l'exécutif de déployer son arsenal répressif.

Ainsi, le procureur, inféodé au ministre de la Justice peut prononcer des gardes à vue arbitraires et le préfet peut interdire, à son gré, telle manifestation ou tel lieu de manifestation.

Forts de ce nouveau pouvoir, un élu et le ministre de l'Intérieur se sont permis de demander la dissolution d'une UD et de porter plainte contre la CGT.

C'est pourquoi La CGT avec 50 organisations de toute nature ont appelé à manifester le 13 avril dernier pour défendre le droit de manifester et donc la démocratie.

Braderie de Printemps

Non à la privatisation des barrages

Les barrages hydroélectriques, c'est la production de l'électricité, mais c'est aussi la gestion des ressources en eau, lors des crues éventuelles, ou au contraire des périodes de sécheresse pour irriguer les cultures, mais c'est surtout la sureté des ouvrages.

Gérer un barrage ne peut se décliner en termes de profits car c'est avant tout une mission de service public.

La CGT a lancé un travail d'expertise juridique et technique et a interpellé l'ensemble des élus politiques.

Début avril, ce sont plus de 100 députés qui se sont ralliés à une proposition de résolution demandant au gouvernement de stopper l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques.

La finalité est bien la seule volonté politique de répondre, ou pas, aux intérêts de la population.

ADP privé, c'est Niet

Le référendum d'initiative partagée (RIP), porté par la CGT auprès des député.e.s, a été entendu par plus de 200 parlementaires, pour une proposition de loi en ce sens.

C'est une première en France, et c'est dire combien la privatisation d'Aéroport De Paris est emblématique. souvenons-nous du scandale de la privatisation des autoroutes.

Lors d'une consultation, ce projet a été refusé par 98% des salariés d'ADP.

La CGT porte un contreprojet pour une toute autre vision du développement aérien, et pour des services publics accessibles à tous et en tous points du territoire.

ADP ne peut être livré à des intérêts lucratifs, la CGT s'engage pleinement dans le recueil des 4,5 millions de signatures, nécessaires à la tenue du RIP.

International

Urgence sociale en Europe

Le 26 avril, la CGT appelait, avec des organisations syndicales belges, espagnoles, italiennes et la confédération Européenne des Syndicats (CES), à une grande manifestation européenne, à Bruxelles, pour dire stop aux politiques d'austérité qui perdurent alors que le patronat, les financiers et les actionnaires se gavent.

Les manifestants ont exigé une hausse des salaires, des pensions et des minimas sociaux. Ils ont dit non à la désindustrialisation, au dumping social et à la précarité. Ils ont défendu les investissements industriels et écologiques ainsi que les services publics aujourd'hui menacés par les privatisations.

Ils ont exigé l'éradication des paradis fiscaux et la taxation du capital pour financer une réponse à l'urgence sociale en Europe.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Temps perdu pour la recherche

La recherche joue un rôle déterminant face aux défis mondiaux, en matière d'investissement en R&D, que notre pays doit relever. C'est pourquoi la loi de programmation pluriannuelle de la recherche ne peut pas attendre 2021.

Le budget de la recherche avoisine actuellement les 2,2% du PIB, en deçà de l'objectif européen de 3%. Sur fond d'austérité dans les laboratoires publics et universités et en termes de baisse de nombre de postes de titulaires dans les organismes de recherche, le gouvernement clame maintenant que la recherche est une de ses priorités. Alors, il faut sortir des logiques financières à court terme et arrêter une véritable stratégie industrielle, c'est ce que la CGT préconise.

Transports

Prime indigne

36,8 millions d'€ seront versés au dirigeant d'Airbus et 14 millions d'€ à son homologue de Technip, alors que ce dernier part en laissant un déficit de 2 milliards d'€ ! Un comble pour Tom Enders, patron d'Airbus et ancien parachutiste, que de bénéficier d'un « parachute doré » qui inclue des actions gratuites de performances et une indemnité de non-concurrence d'un an, trop courte pour être utile et peu compréhensible pour une personne qui prend officiellement sa retraite.

Des sommes astronomiques basées sur la performance, alors que l'arrêt de l'A380 va supprimer 3 700 postes.

Mais du point de vue des actionnaires, la performance est bien réelle puisque la mandature du « major Tom » a permis une augmentation de 650% du dividende !

Menteurs

Des paroles... une réforme pour les français, les usagers et les cheminots, un développement du transport ferroviaire, pas de fermetures de petites lignes, du choix, des trains ponctuels et plus nombreux, la modernisation des lignes existantes, pas de privatisation de la SNCF et un meilleur service public.

...et des actes : 56 lignes supprimées, 120 gares fermées, des guichets remplacés par des panneaux, une infrastructure routière en plein développement, aucuns travaux prévus.

Alors que le Gouvernement promettait un service public du ferroviaire amélioré, force est de constater que ces belles promesses n'étaient bien que des mensonges.

Et comme toujours, ce sont les personnes les plus isolées qui en pâtissent le plus. Comment s'étonner que 94,97% des cheminots se soient prononcés contre la réforme du ferroviaire ?

Égalité

Haro sur les veuves

Les retraités étaient mobilisés ce 11 avril à l'appel de la CGT, FSU et FO sur l'avenir de leurs pensions et de celles des générations futures.

En cause la hausse de la CSG, la faiblesse des revenus de remplacement et la prévision de reculs sur les pensions de réversion.

En effet, le haut-commissaire à la réforme des retraites précise son projet de durcissement pour ces dernières : âge d'accès à 62 ans et être déjà retraité.e, plafond de ressources à 1400 € au lieu de 2100 €, pas de réversion pour les hommes.

Cette réversion qui visait à limiter l'écart des pensions femmes/hommes perd tout son sens puisque la femmes ne pourraient toucher que 700 € maximum.

La CGT propose une pension de réversion à 75% sans condition d'âge, de sexe et de plafond de revenus.